

accompagnée de Monsieur et de Madame de Bourbon, du Chancelier (Robert Briçonnet, archevêque de Reims), et de plusieurs autres grands personnages. Les échevins, accompagnés des principaux notables et gens de bien de la ville, allèrent au-devant de leur souveraine jusques auprès de Tassins, où elle fut haranguée, au nom de la Ville, « par la bouche du lieutenant de M. le seneschal. »

Le roi fit son entrée solennelle le 7 novembre (1). Les jours précédents, le Consulat s'était entendu avec le cardinal de Lyon et le sénéchal, pour que cette entrée fut digne du monarque victorieux. Le cortège se rendit jusqu'au « plain de Saint-Fons, » où sa Majesté fut haranguée, au nom de la Cité, par maître François Buclet. Un magnifique *pallio* semé d'un grand nombre de fleurs de lys de fin or, et sur lequel on voyait l'écu et les armes du royaume de Sicile et de Jérusalem, devait être porté au-dessus du Roi par quatre échevins, mais Charles refusa cet honneur, et voulut que le *pallio* fut donné à Notre-Dame des Anges, au couvent de l'Observance, où avait été enseveli son pieux confesseur, frère Jean Bourgeois, à la prière duquel il avait fondé ce monastère, dont l'église subsistait encore, il y a peu d'années (2).

André de la Vigne, qui avait suivi le roi à Naples, fit, à

(1) Cette date a été consignée par André de la Vigne, dans son *Vergier d'honneur* : « Le samedi septiesme de novembre, — le Roy fit gayement son entrée à Lyon... »

(2) La pose de la première pierre de cette église fut faite le 25 mars 1493 ; on y avait gravé cette inscription :

JESVS MARIA
CAROLVS VIII FVNDATOR HVIVS ECCLESIE
NOSTRÆ DOMINÆ DE ANGELIS
ET ANNA REGINA
M. C. D. III.

M. Phélip, avoué à Lyon, possède la minute du procès-verbal dressé à cette occasion.